

## SOLIDARITE UKRAINE



# le petit BARROLIN

Bulletin municipal  
mai 2022 n° 69



## CARNAVAL

### 77 ans après, les Barrolins ne veulent et ne peuvent oublier la tragédie de la guerre 39/45

Le 8 mai dernier, comme partout en France, notre village a commémoré le 77<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne Nazie. Après 6 ans de combats aussi dramatiques qu'ignobles, Hitler et ses hommes rendaient les armes face à l'union de peuples bien décidés à le stopper dans sa folie. Au pied du monument aux morts, entourés d'élus, de représentants de la Fnaca et l'Umac, mais aussi des sapeurs-pompiers, le maire Christophe Engrand a tout d'abord rappelé dans un discours empli d'émotion combien cette période de notre Histoire avait été douloureuse et combien aujourd'hui encore la paix demeure fragile, pour preuve la tragédie qui est en train de se passer en Ukraine face à l'invasion russe. Les barrolins présents, après les dépôts de gerbes, observaient une minute de silence avant que ne retentisse la Marseillaise suivie du Chant des Partisans. Une cérémonie solennelle pour ne jamais oublier qu'il y a près de 80 ans des hommes et des femmes donnèrent leurs vies pour sauver des millions d'autres.



## COMMEMORATION



Budget 2022 P.2 | Réunions de quartier P.10 | Les commissions P.16

Toute l'info locale sur [www.mairie-barraux.fr](http://www.mairie-barraux.fr)



# AGENDA

## JUIN

**VENDREDI 17 JUIN**

**FÊTE DES ÉCOLES/ENFANTS**  
École, Sou des écoles, MJC  
*Place des écoles et Fort Barraux*

**SAMEDI 18 JUIN**

**JOURNÉE COUNTRY**  
Les Cavaliers du Zéphyr, restaurant la Guinguette, l'espace jeunes de Barraux, l'association de danse de Chapareillan, l'ACCA, la mairie  
*Enclos des Cavaliers du Zéphyr et soirée sur le terrain stabilisé*

**MARDI 21 JUIN**

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
La Bassine  
*Place des écoles*

**MERCREDI 29 JUIN**

**Musique dans le Grésivaudan**  
*Salle Vauban - Fort Barraux*

## JUILLET

**MARDI 5 JUILLET**

**FESTIVAL GRÉSIBLUES**  
*Fort Barraux*

**DIMANCHE 17 JUILLET**

**JOURNÉE DES MÔMES**  
Office du Tourisme  
*Fort Barraux*

**VENDREDI 15 JUILLET**

**CONCERT RAP**  
Jardin de Merlin et Mairie  
*Jardin de Merlin*

**SAMEDI 23 JUILLET**

**FEU D'ARTIFICE**  
*Fort Barraux*

## AOÛT

**VENDREDI 5 AOÛT**

**CONCERT BLUES-FUNK**  
Jardin de Merlin et Mairie  
*Jardin de Merlin*

**SAMEDI 6 ET  
DIMANCHE 7 AOÛT**

**FÊTE DE LA CHASSE ACCA**  
*Fort Barraux*

**MERCREDI 17 AOÛT**

**COLLECTE DE SANG**  
*Salle Vauban - Fort Barraux*

## SEPTEMBRE

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
*Salle Vauban - Fort Barraux*

**DIMANCHE 11 SEPTEMBRE**

**VIDE GRENIER**  
*Place des écoles et centre village*

**SAMEDI 17 ET  
DIMANCHE 18 SEPT**

**JOURNÉE DU PATRIMOINE**  
*Fort Barraux*



**MARDI 21 JUIN**

Cette année la fête de la musique aura lieu sur la place des écoles "La Chrysalide". Repli possible au fort en cas de mauvais temps.

- Scène ouverte de 19h à 21h  
inscription au : 04 76 97 71 87  
- 21h : Soirée Disco

Nous nous engageons à vous faire revisiter cette époque mémorable.

**Venez nombreux et déguisés ...!**

Restauration sur place :  
Farçous Aveyronnais, hot-dogs, crêpes, bière Gresiv'ale et autres boissons...



# EDITO



**Chères Barrolines ,  
chers Barrolins,**

Je souhaite commencer cet édito en remerciant toutes celles et ceux parmi vous qui se sont mobilisés pour faire des dons aux Ukrainiens ou qui se sont portés volontaires pour accueillir des réfugiés. Ce sont 2,6 tonnes de dons qui ont été envoyés vers l'Ukraine et une douzaine d'Ukrainiens qui ont été accueillis dans notre village. Cela démontre une fois de plus l'esprit d'entraide et de solidarité des Barrolins et nous pouvons en être fiers.

En ce qui concerne la vie quotidienne dans Barraux, la municipalité est ravie de voir que le Cœur du village s'anime et vous participez grandement au fait de lui donner vie. La place de l'école se révèle être un lieu réellement propice et convivial. Le marché a pris de l'ampleur ; il accueille aujourd'hui sept commerçants le mercredi. Nous continuons à travailler pour l'étoffer davantage.

Le mois dernier a été marqué par un moment important pour notre commune puisque le budget 2022 a été voté à l'unanimité. Ceci est le résultat d'un important travail collectif au sein de l'équipe municipale. Il a débuté par un débat d'orientation budgétaire qui a permis aux conseillers municipaux de se familiariser avec la matrice du budget et de prendre connaissance des comptes de 2021.

Il a été suivi d'un conseil municipal lors duquel les élus ont été satisfaits des réponses apportées à leurs questions. Je tiens ici à saluer le travail en bonne intelligence de toute l'équipe municipale et à remercier les élus de la minorité. Malgré une année 2022 où il faudra être prudent quant aux investissements, nous mènerons à bien de nouveaux projets.

Je suis heureux de vous annoncer que le permis d'aménager pour le Pôle Médical et le cabinet de radiologie a été déposé.

Le projet de maison inclusive qui prendra place au niveau de la nouvelle école avance également et permettra de créer des studios au sein d'un lieu convivial pour nos aînés.

Je vous souhaite un beau printemps, un bel été et une bonne lecture de ce nouveau numéro du Petit Barrolin.

**Christophe ENGRAND**  
Maire de Barraux

## SOMMAIRE

Budget 2022	2 et 3
Vie municipale	4 et 5
Bibliothèque	6 et 7
Espace Jeunes	8
Solidarité Ukraine	9
Réunion de quartier synthèse	10 à 14
Obligation de taille	15
Commissions municipales	16 à 21
Vie associative	22 à 25

Directeur de la publication : Christophe ENGRAND  
Rédaction : Commission Communication / Mairie de Barraux  
Photos : Mairie de Barraux - Associations - Patrick DESAY - Agnès BERNES  
Conception - Impression : Imprimerie NOTRE DAME  
Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC  
Fabrication à partir de pâte sans chlore

## LE BUDGET 2022 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 7 AVRIL DERNIER

Mr le Maire a tenu à souligner le travail en bonne intelligence de toute l'équipe municipale.

Lors du débat d'orientation budgétaire le 31 mars, Mr le Maire et Mme la Directrice générale des services ont tout d'abord formé l'ensemble des conseillers municipaux à la matrice du budget. Ils leur ont ensuite présenté les comptes de 2021 et les ont amenés à constater la faible marge de manœuvre disponible pour le budget 2022.

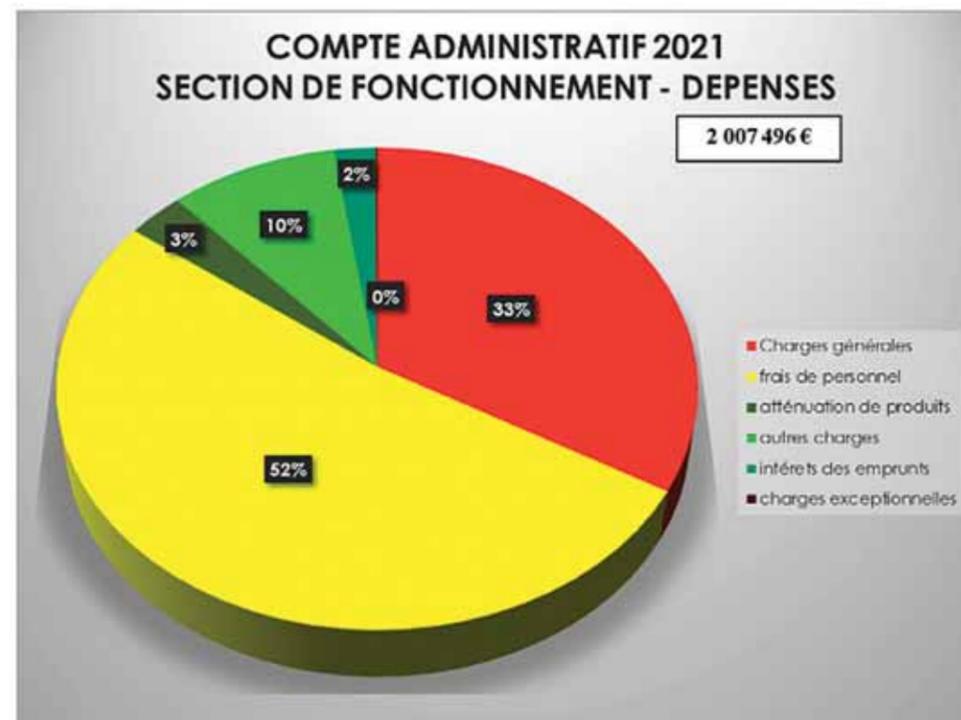
En effet, au 31 décembre 2021, les comptes indiquent un déficit d'investissement de 847 424,07 € avec un écart au niveau des recettes entre les 1 200 000 € de subventions inscrites au budget 2021 par la municipalité précédente et les 172 829,40 € effectivement perçus.

De plus, il existe un solde de travaux de plus de 1 300 000 € à terminer sur 2022, dont 800 000 € pour le projet Cœur de village. Le reste des travaux correspond à la rénovation de la salle des fêtes de la Gache, l'électrification et la mise aux normes du Fort Barraux, des places de parking supplémentaires au niveau de la Chrysalide, etc.

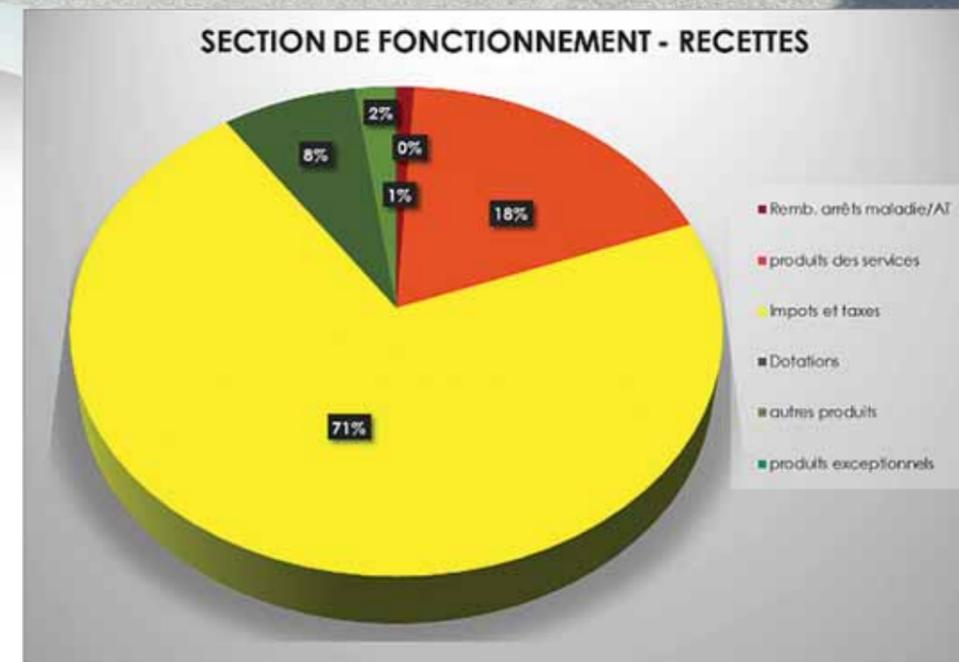
Fort heureusement, notre équipe avait réagi dès son élection en juin 2021 en annulant ou en reportant certains marchés à hauteur de 350 000 € afin de préserver au maximum la situation budgétaire de la commune.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de générer en 2021 un excédent de 388 921,44 €.

Afin d'absorber les investissements engagés le conseil municipal a voté jeudi 19 mai dernier une ligne de trésorerie de 700 000 €. En effet, la demande d'avance sur le FCTVA 2023 a été refusée par M. le Préfet de l'Isère. Le solde du projet Cœur de Village (800 000 € à payer en 2022), les travaux engagés par la municipalité précédente (350 000 €), le retard dans le versement des subventions génèrent des difficultés de trésorerie qui engendrent des retards de paiement des factures (200 000 € en attente). Un plan de suivi de la trésorerie a été établi pour 2022, et il s'avère que le besoin pourra s'élever jusqu'à 700 000 €, fonction du rythme d'arrivée des factures et d'entrée des recettes (subventions). Cela n'entache pas pour autant la situation financière de notre commune qui pourra dès 2023 envisager de nouveaux programmes d'investissement.



Cette situation nous demande d'être encore vigilants cette année 2022 mais cela ne nous empêchera pas d'accompagner quelques chantiers prioritaires tels que la réalisation du Pôle médical et la maison inclusive



## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

● Solde travaux Cœur de village (Chrysalide et aménagements extérieurs halle de marché, stationnement...)	820 000 €
● Solde travaux rénovation du bastion 8 - Fort Barraux	145 000 €
● Solde travaux rue de l'ancien Tram	105 000 €
● Solde travaux réseau d'eau pluviale rue du Fort	94 500 €
● Equipement numérique des salles de classe de l'école élémentaire	17 049 €
● Informatisation de la gestion de la cantine, garderie, étude et espace jeunes (portail famille)	5 000 €
● Achat du mobilier pour l'espace jeunes	8 570 €
● Rénovation énergétique salle de La Gâche	13 000 €
● Travaux d'éclairage public	65 000 €
● Remboursement emprunt	161 000 €

### Mairie

Annie et Maryline  
Tél. 04 76 97 37 17  
www.mairie-barraux.fr

### Accueil du public

Lundi : fermé  
Mardi, Jeudi, Vendredi :  
8h-12h et 13h30-17h  
Mercredi : 8h-12h  
Samedi : 9h-12h

### Urbanisme

Mardi, jeudi, vendredi :  
de 8h30 à 12h.  
**UNIQUEMENT SUR RDV**  
Prendre rendez-vous auprès  
du Service urbanisme :  
04 76 97 37 17

### Architecte conseil

Permanence d'un architecte conseil  
en Mairie :  
Mme CLAIR Murielle sera présente  
en mairie le 2e vendredi du mois.  
Prendre rendez-vous auprès de  
l'accueil.

### Conciliateur de justice

Prendre rendez-vous à la mairie de  
Pontcharra. : 04 76 97 11 65

### Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la  
proche de chez vous :  
Téléphoner au 3915 serveur national  
24h/24.  
Ou lire le nom de la pharmacie de  
garde sur l'affiche apposée à la porte  
de la pharmacie la plus proche de votre  
domicile.

### OBJETS TROUVÉS SUR LA COMMUNE

Vous avez trouvé un objet (clé, bijou, téléphone portable, ...), pensez à le rapporter à l'accueil de la mairie de BARRAUX.  
Si vous avez perdu un objet, appelez la Mairie ! Il nous a peut-être été rapporté.

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Nouveaux habitants, dès votre arrivée sur la commune, merci de vous présenter en mairie.

### CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE



Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les cinq déchetteries du SIBRECSA : Crêts en Belledonne, Le Cheylas, Pontcharra, Porte-de-Savoie et Villard-Sallet, sont maintenant fermées aux personnes n'ayant pas de carte.

Afin que les usagers puissent effectuer une demande de carte d'accès, plusieurs possibilités :

• **Via notre site internet :**  
<https://portail-usagers.sibreca.fr/demandeacces>

• **Par courrier :** 95 Avenue de la Gare - BP 49 - 38530 PONTCHARRA

**Pour rappel, les justificatifs nécessaires pour obtenir la carte d'accès sont :**  
pièce d'identité, taxe d'habitation (numéro fiscal) et justificatif de domicile si nouvelle adresse.

### HORAIRE DÉCHETTERIE DE PONTCHARRA

ZI DE PRÉ BRUN - IMPASSE DENIS PAPIN

Tous les jours de la semaine :

- de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

### CALENDRIER ELECTIONS 2022

Les élections législatives se tiendront les **12 et 19 juin de 8h à 18h.**



**2 bureaux de vote :**

Bureau 1 : salle du Conseil mairie

Bureau 2 : salle de la Gache

### RECENSEMENT MILITAIRE



Le jeune ou son représentant légal doit se présenter à la mairie muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française.

- Livret de famille revêtu, le cas échéant, des mentions prévues à l'article 28 du code civil.

### RÉSEAU DÉPARTEMENTAL TRÈS HAUT DÉBIT (THD) RADIO À 30 MÉGABITS/S SUR VOTRE COMMUNE

Une solution alternative « temporaire » est proposée au déploiement de la fibre pour les personnes pas encore éligibles à celle-ci.

Des soucis techniques du déploiement ne permettent pas de garantir des délais rapides d'accès à la fibre partout en Isère.

Le Département nous informe de la mise en service du réseau départemental Très Haut Débit (THD) radio à 30 Mégabits/s sur notre commune.

Ce réseau hertzien départemental mis en œuvre depuis 2009 pour lutter contre la fracture numérique, évolue et se modernise (passage à la technologie « LTE ») afin de proposer une solution d'attente performante pour les territoires qui ne seront couverts en fibre optique qu'au-delà de 2022.

Dans un souci de cohérence, il est à noter que l'exploitation de ce réseau THD radio a été confiée à Isère Fibre, exploitant du Réseau d'Initiative Publique Isère THD. Isère Fibre s'appuiera sur l'expertise de la société Alsatis Réseaux, qui a réalisé pour le compte du Département les travaux de modernisation et d'extension du réseau hertzien départemental.

Il nous est précisé que le déploiement du THD radio s'inscrit pleinement dans la feuille de route fixée par l'État dans le cadre du plan

France Très Haut Débit, visant à offrir, grâce au mix technologique, un débit Internet de 30 Mégabits/s pour tous en 2022. Parallèlement, le déploiement du réseau fibre optique se poursuit, avec l'objectif de couvrir à terme l'intégralité du territoire isérois, soit près de 450 000 sites (particuliers, entreprises, administrations).

**D'un point de vue pratique, au moment de l'ouverture du THD radio sur notre commune :**

- Les abonnés historiques au réseau hertzien départemental se verront proposer par leur fournisseur d'accès à Internet (FAI) de migrer gratuitement vers cette nouvelle technologie.

Les coûts de changement de box internet, de récepteur et d'intervention chez l'utilisateur sont directement pris en charge par le Département, dans le cadre de son marché de modernisation du réseau. J'attire cependant votre attention sur le fait que cette migration doit intervenir dans les 6 mois suivant la mise en service du THD radio, échéance à laquelle l'architecture sur laquelle repose l'ancien réseau sera définitivement éteinte.

- Tout nouvel usager (particulier comme professionnel) souhaitant bénéficier d'un accès au Très Haut Débit radio est invité à se rendre sur le site [www.iserethdradio.com](http://www.iserethdradio.com) afin de vérifier l'éligibilité de son adresse et de prendre connaissance des opérateurs commercialisant des offres d'accès à Internet sur le réseau THD radio départemental.

**BARRAUX**  
Couverture THDR (violet)



### POUR DES VACANCES EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Avez-vous pensé à sécuriser votre habitation avant de partir en vacances ?  
Connaissez-vous l'opération « tranquillité vacances » ?



Voici quelques conseils bien utiles pour vous garantir de passer de bonnes vacances.

**Signalez votre absence à la gendarmerie locale**

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle (<https://www.interieur.gouv.fr>) vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ.

Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

# BIBLIOTHEQUE

Nous allons vous conter une histoire !...  
 C'est en novembre dernier que tout a commencé. La bibliothèque fut tout à coup bien vide de lecteurs mais que de cartons, que de cartons !!! Des grands, des petits... partout ! Et puis, l'agitation est revenue avec l'équipe de la bibliothèque qui nous a répertoriés, réétiquetés, classés, rangés, scotchés. Mais que se passait-il ?



L'ÉQUIPE PRÉPARE LE DÉMÉNAGEMENT !



C'EST DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE QUE LES QUELQUES 300 CARTONS FURENT REMPLIS !



Et c'est ainsi que chacun fut rangé, prêt à être de nouveau emprunté !



C'EST AVEC UN GRAND PLAISIR QUE L'ÉQUIPE ACCUEILLE DE NOUVEAU LES CLASSES.



Ainsi chaque élève des écoles maternelle et élémentaire, en visite avec sa classe, peut emprunter un document et l'emporter chez lui. Ces accueils ont pour objectif la découverte de ce nouvel espace, de susciter la curiosité auprès des enfants par la présentation ou la lecture de documents divers.

## FÊTE DU LIVRE JEUNESSE LES GIBOULIVRES

Après le succès de la 1re édition de la Fête du livre jeunesse Les Giboulivres, la Communauté de communes et les bibliothèques du réseau intercommunal du Grésivaudan ont présenté la deuxième manifestation les 21 et 22 mai 2022. Cette nouvelle édition s'est construite en renforçant sa dimension. Elle s'est élargie dans le temps et dans l'espace (Espace Bergès, Musée Bergès, Espace Aragon à Villard-Bonnot) et s'est appuyée sur les partenaires du territoire : acteurs jeunesse, acteurs sociaux, acteurs culturels, acteurs économiques. Spectacles vivants, ateliers, rencontres et dédicaces ont suscité l'échange et la découverte entre les auteurs de littérature jeunesse, leurs œuvres et le public. Des rencontres scolaires et publiques dans les communes participantes ont précédé la manifestation les 19 et 20 mai 2022.

C'est dans ce cadre que la bibliothèque, en partenariat avec l'Espace Jeunes et la classe de CM2, a reçu James Christ, illustrateur des tomes 2 et 4 de la bande dessinée « Les Géants », le jeudi 19 mai. Après une présentation de son parcours et son travail, James a répondu aux nombreuses questions préparées par les élèves de Mme Colas. Il faut préciser que le contexte sanitaire n'avait pas permis à ces mêmes élèves, qui avaient travaillé sur l'œuvre de James Christ en classe de CM1, avec Mme Margotton, de rencontrer l'illustrateur. C'est donc avec enthousiasme et impatience qu'ils attendaient cette rencontre, très riche en échanges.



La deuxième partie de la rencontre a été consacrée à la réalisation d'un portrait de géant. Les élèves ont ainsi suivi chaque explication afin de reproduire le dessin... de jolies plumes en herbe !!!!



Le vendredi 20 mai, Julien et Marie-Agnès se sont rendus à l'espace Bergès pour l'installation des décors et expositions des travaux réalisés par les élèves.



« Les géants », réalisés par l'Espace jeunes, inspirés de la Bande dessinée de Lylian, Lorian Christ (chez Glénat)



Les museaux, inspirés du « Musée des museaux amusants » de Fanny Pageault, réalisés en atelier avec Cathy Blayo à l'espace Jeunes

Marie-Agnès et Sandrine ont participé à la journée festive occupant différents postes : accueil et renseignement auprès des publics, encadrement de jeux ou encore conteuse.

L'équipe vous accueille le :  
 Mardi, mercredi de 10h à 12h  
 Mercredi, vendredi de 15h à 19h  
 Samedi de 10h à 13h  
 Entrée libre

## Espace jeunes 6 -11 ans : la rétrospective de janvier à avril

Les nouveaux locaux ont fait l'unanimité auprès des jeunes, très heureux dans ce nouvel espace plus spacieux et chaleureux.

Les mercredis, la fréquentation est comprise entre 16 et 20 enfants.

Le programme de ce début d'année a été marqué par un projet autour de la découverte de différents métiers en rencontrant directement les professionnels. Ce projet a été initié en 2019 et a pu perdurer grâce notamment à la mobilisation de certains parents, prêts à faire découvrir leur métier.

Sur ces quatre derniers mois, les enfants ont rencontré des soldats, des moniteurs-garde du Parc de la Vanoise, le personnel de l'Espace culturel Paul Jargot de Crolles, en présence également de comédiens et le Cisalb (acheminement de l'eau potable et le traitement des eaux usées). Prochainement, il sera proposé de découvrir les archives départementales et le PC circulation de l'agglomération grenobloise.

Un autre projet a vu le jour autour du handicap où nous avons partagé une action commune de grimpe d'arbre avec la Maison d'Accueil Spécialisée "Le Champs Rond" à Saint-Ismier. Cette activité a été encadrée par Les Voyageurs de Cimes. Merci à Aurélie pour nous avoir mis en relation.

Pour conclure, il a été proposé aux enfants de participer à un séjour neige, à Vassieux en Vercors, du 14 au 18 février 2022. Au programme : biathlon, chiens de traîneau, luge, piscine, ... Les quinze enfants qui ont participé à ce séjour ont été ravis.

### CÔTÉ ADOS : un projet solidaire a été mené : Le projet sakado/J'irai toquer chez vous !

Durant 3 soirs en janvier, les adolescents ont arpenté les ruelles de la commune pour toquer aux portes des maisons et solliciter les habitants pour un don de vêtements ou de produits pour des personnes sans-abri. L'Espace jeunes tient à remercier les habitants pour leur accueil et leurs dons qui ont été évalués à près de 10m<sup>3</sup>. L'ensemble de la collecte a été transmis à l'association point d'eau à Grenoble.

### PERSPECTIVES

Durant l'été, il est prévu d'organiser différents séjours pour les 6-11 ans :

- un séjour en Ardèche, du 20 au 22 juillet.  
Au programme : Aven d'Ornac, paddle et accrobranche.
- un séjour montagne en refuge, du 25 au 27 juillet. Secteur Mont-Cenis.
- un séjour au bord du Lac Léman, du 23 au 25 août.  
Au programme : baignade, visite des Gorges du Pont du Diable, et parc de jeux en Suisse.
- Pour les adolescents, il est prévu de rallier le village à Aigues Mortes, à vélo. Une 1<sup>ère</sup> portion a été réalisée de Barraux à Valence aux vacances de printemps et il est envisagé la seconde partie, du 4 au 9 juillet. Alors... tous à vos vélos !



Rencontre espace Paul Jargot



Séjour hiver



Rencontre garde Vanoise



Aigues Mortes à vélo ados



Rencontre armée



Carnaval 2022

## LA SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

La Protection Civile et l'Association des Maires de France (AMF) ont décidé de s'engager et d'agir pour soutenir le peuple Ukrainien. Les Barraux se sont légitimement associés à cet élan de générosité.

Du 7 au 13 mars, une collecte de dons a été lancée à Barraux. Vous avez répondu présents et nombreux. Les maîtresses et les élèves des classes de CM1 et CM2 sont aussi venus déposer les dons qu'ils avaient collectés. Le dernier convoi devait partir de Grenoble pour Strasbourg le 14 au matin. Pas de temps à perdre. Dimanche toute la journée, des élus et des bénévoles ont recensé, trié et mis en carton tous les dons reçus. Déception, la Protection Civile nous annonce ne pas être en mesure de recevoir les collectes tant les dons affluaient de toute l'Isère.

La municipalité décide alors de prêter le Fort Barraux pour stocker les collectes des communes environnantes : Saint-Maximin, La Terrasse, Saint-Jean-le-Vieux, Le Touvet et Saint-Vincent-de-Mercuze.

Le dernier coup de manivelle était donné le week-end du 19 et 20 mars, pour rouvrir et retrier tous les cartons stockés, afin de répondre aux dernières consignes de la Protection civile : des cartons plats sur le dessus, étiquetés en français et en anglais : kit hébergement, secours médical, produits bébé, logistique. Ces derniers devaient être pesés puis posés sur des palettes filmées à une hauteur maximum de 1,60 m.

Dimitri, un jeune Ukrainien vivant cette année à Barraux, le temps de ses études, a écrit la traduction des étiquetages dans sa langue et aidé au chargement.

Enfin, lundi 21 mars, ce sont **2 147 kg de dons** qui ont été chargés pour un départ au centre de Grenoble.

Les dons ont ensuite été acheminés sur Strasbourg puis en Pologne à la frontière avec l'Ukraine par convoi humanitaire.

Les élus ont vu là l'aboutissement de plusieurs semaines d'investissement.

### « Il fallait bien faire quelque chose ! »

C'est la société SETT de Pascal Tardy, dit Fifer, qui a fourni les palettes et le film d'emballage, a mis à disposition un camion équipé de matériel pour le déchargement. Pascal a trouvé évident de se mettre à disposition : « il fallait bien faire quelque chose ! J'ai récupéré une remorque pour pouvoir transporter la valeur de 21 palettes. J'ai fait attention à la taille pour que ça passe dans les rues de Grenoble ».

Jean-Yves Tavernaro, des écuries du Zéphyr, a proposé son aide pour le chargement du camion grâce à son chariot télescopique, puisque le camion ne pouvait pas entrer dans l'enceinte du Fort.

La mairie les remercie chaleureusement pour leur aide, ainsi que tous les élus, agents et bénévoles qui ont œuvré à l'envoi des dons.

**Merci à tous les généreux donateurs et aux élèves pour leur contribution à ce grand élan de solidarité !**





# RÉUNIONS QUARTIER

## Commission cadre de vie



Fidèles à nos engagements durant la campagne des dernières élections municipales, nous avons remis en place les réunions de quartier. Elles sont ouvertes à toute personne habitant ou exerçant une activité sur Barraux et ont pour but la concertation et la consultation des habitants sur tout ce qui a trait à la vie des quartiers et aux projets de notre village.

Elles représentent aussi l'opportunité pour les élus d'échanger sur les projets structurants portés par la municipalité.

Elles auront lieu tous les deux ans.

À vos questions et propositions, nous nous engageons à apporter des réponses réalistes, les plus précises possibles, dans la limite de ce qui est de notre ressort, des moyens à notre disposition et dans le respect des lois et décrets en vigueur.

Vous pouvez par ailleurs signaler un problème dans votre rue, votre quartier, dans le village aux services municipaux ou soumettre des propositions d'amélioration à la Commission Cadre de Vie tout au long de l'année via l'adresse mail : [accueilmairie@mairie-barraux.fr](mailto:accueilmairie@mairie-barraux.fr).

Les réunions des secteurs nord, centre et sud ont eu lieu entre fin Octobre et fin Novembre 2021. Celle de la Gache a été reportée au 10 mai 2022 du fait de la crise sanitaire.

Au total, vous avez été 137 personnes à participer. Nous vous remercions pour la qualité des échanges et pour vos propositions. Des réponses ont déjà été apportées lors de ces réunions. Les autres demandes et propositions ont été étudiées ou sont en cours d'étude par les commissions municipales compétentes. Cet article vise à vous donner une visibilité sur le statut d'avancement.



- La route et ses bordures ne m'appartiennent pas, je rentre tout ce qui peut gêner le passage devant ma maison comme ma poubelle.
  - Je ne stationne pas aux endroits qui gênent la circulation, le passage des secours, l'entretien des voiries et sur les arrêts minute.
- Je gare mon véhicule chez moi, dans mon garage, sur mon terrain ou sur le parking à proximité.



- J'effectue mes travaux de bricolage, de jardinage, ou d'élagage aux heures prévues :
- Les jours en semaine :**  
de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis :**  
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés :**  
de 10h à 12h.

## RAPPEL BIEN VIVRE ENSEMBLE



- Je débroussaille mes terrains qui jouxtent les forêts ou les zones naturelles.



- J'entretiens régulièrement mes haies et mes arbres qui dépassent sur la voie publique ou chez mes voisins.



- Je lève le pied dans la traversée du village.



- Je ne brûle aucun déchet ni végétaux en plein air. C'est interdit par la loi.



### Soit votre chien sait faire ça !!!

- Soit vous ramassez à l'aide d'un petit sac, un geste simple !



## CIRCULATION / STATIONNEMENT

Des problèmes de circulation et de stationnement ont été remontés lors de ces réunions de quartier.

La commission Cadre de vie a engagé un travail de réflexion sur le plan de circulation et de stationnement dans le village englobant les impératifs de cheminement des piétons, stationnement, accès aux commerces, circulation des voitures, bus pour les usagers, etc.

### Vitesse de circulation

- Les routes de Chapareillan, du Chatelard et de la Gache sont des départementales et sont de fait limitées à 80 km/h.

N'ayant pas de police municipale, nous avons demandé à la gendarmerie d'effectuer des contrôles de vitesse et certains ont déjà été réalisés.

- Aujourd'hui, la limitation à 30 km/h porte sur les zones devant les écoles, les arrêts de bus et sur quelques rues. Consciente de cette problématique de vitesse sur l'ensemble du village, la commission Cadre de vie va proposer des solutions pour faire réduire la vitesse : zones 30, chicanes, marquage au sol, etc.

Nous étudions aussi la possibilité d'acheter un ou deux autres radars pédagogiques (comme celui en bas de la route de la Gache) afin de les placer à différents endroits dans Barraux.

- En ce qui concerne la vitesse des bus, le problème a été remonté aux services qualité de Tougo. N'hésitez pas à signaler ces problèmes à l'accueil de la mairie en indiquant idéalement le jour, l'heure, le sens de circulation, le lieu et le numéro de la ligne concernée.

### Centre du village

- Nous souhaitons orienter le flux de circulation des véhicules majoritairement au niveau de la D590a (route de Chapareillan) et privilégier les déplacements doux au centre bourg. Pour cela, une soixantaine de places de parking va être prochainement mise en place au niveau de l'ancienne école préfabriquée.

La rue du Fort sera mise en sens unique une fois qu'elle sera refaite.

Nous étudions le fait de mettre également la rue de la Croix en sens unique sans pour autant gêner les transports scolaires pour les dessertes.

- Au niveau du rond-point de la maison Bèque, des passages piétons seront réalisés une fois que le Département aura refait l'enrobé d'ici fin septembre.
- Une délimitation des emplacements de stationnement autorisés sera réalisée. Les véhicules qui stationneront en dehors seront verbalisés.
  - La mise en place d'un sens unique au niveau de la rue de la Magnanerie n'a pas été retenue car nous privilégions le fait de faire respecter les emplacements de stationnement.

Le non-respect des places de stationnement autorisées pose non seulement des problèmes pour la circulation des riverains, des camions poubelles ou de déneigement et des bus, mais cela peut aussi entraîner des conséquences graves en empêchant le passage des camions de pompiers et de secours (SAMU).

**NOUS EN APPELONS DONC AU CIVISME DES BARROLINS POUR QUE LES RÈGLES DE STATIONNEMENT SOIENT RESPECTÉES.**

### Secteur Nord

- Chemin de la Fourchette**  
un stop sera prochainement installé en bas du chemin.
- Chemin de la Cuiller**  
La zone de tri sélectif en bas du chemin sera aménagée afin d'éviter la formation de trous et de boue.

- Carrefour rue la Cuiller :**

La route départementale D9F est sous la responsabilité du Département.

Toutefois, nous nous rapprochons de ce dernier pour nous autoriser à remettre le panneau de priorité à droite qui a disparu.

### Secteur Sud

- Rue de l'ancien tram**

- Le placement des panneaux et des aires de priorités a été revu pour une meilleure sécurité.

- L'extrémité du boudin au niveau du numéro 172 présente un risque de chute et sera supprimé.

- La proposition de mettre des barrières en bois en haut de cette rue n'a pas été retenue pour la sécurité des 2 roues.

- Rue de l'ancienne poste**

- Les côtés du trottoir piétons ne seront pas réduites. Elles sont réglementaires pour la circulation des personnes à mobilité réduite et des poussettes.

- Rue de la Rua**

- Le miroir sera déplacé au niveau de la route du Fayet.

- Accès au lotissement Beauregard**

- Pour sécuriser le cheminement piéton entre le lotissement et le centre village nous avons établi une proposition qui passerait sur une parcelle privée. Nous allons nous rapprocher du propriétaire concerné pour lui soumettre.

### Routes départementales

- Les routes départementales qui traversent le village (D590a route de Chapareillan, D9 route de la Gache, rue de la Croix, rue de la Cuiller, rue de la Corva et la RD1090)

Elles sont du ressort du Département. Nous lui remontons nos demandes et il arbitrera ensuite les priorités d'aménagement en fonction de l'accidentologie et du budget.

### RD1090 avant le rond-point

- Les bandes blanches ont disparu. Le Département nous a indiqué qu'une nouvelle politique a été mise en œuvre en agglomération à savoir que les bandes blanches ne sont plus matérialisées afin de faire réduire la vitesse de circulation.

### RD1090

- Sécuriser le cheminement vers la zone commerciale, les berges de l'Isère et les Lônes au niveau du pont et du rond-point d'entrée sur Pontcharra. Nous avons demandé l'autorisation de réaliser des passages piétons. Nous attendons des réponses. L'éclairage sous le pont sera fait.

- La réalisation d'une piste cyclable** pour relier la Gache au centre bourg. Elle a été étudiée en 2016 dans le cadre d'une étude initiée par la commune et le Département.

Aucune solution acceptable n'en est ressortie. Nous ne sommes pas favorables à l'élargissement de la route de la Gache car cela induirait un accroissement de la vitesse de circulation donc moins de sécurité. Le Département avait rejeté ce projet (travaux estimés à 2 500 K€).

Nous allons nous rapprocher du Département pour étudier les solutions possibles pour sécuriser la circulation des vélos sur cette route.

### Un pont à la sortie de l'autoroute

- pour relier directement la zone industrielle de Pontcharra. Ce projet est toujours au stade d'étude et de faisabilité (Département et Communauté de Communes).

## TRAVAUX

### Voirie

- La réfection de la voirie, du rond point de la maison Bèque au croisement de la rue de la Croix et de la Cleyat. Travaux prévus à l'automne 2022.

- L'enrobé des trottoirs entre le Chemin de Renevier et le rond-point. Il sera réalisé dans le cadre du projet du Pôle médical.

### Assainissement

- Route du Châtelard :** des propriétés ne sont pas reliées au tout à l'égout. Ces zones ont été déclarées en zones non collectives. Il n'est pas possible de se brancher sur la Buissière. Pour la maison qui nous a été signalée hors norme, nous faisons le nécessaire avec les parties prenantes concernées pour que cette maison soit remise aux normes.

- Impasse de la Cuiller :** depuis la remise en eau de la fontaine, une partie de l'eau coule derrière le bassin, ce qui engendre des moustiques en été et du gel en hiver. Les travaux vont être entrepris ainsi que ceux de l'arrivée de la source de la Cuiller (entre chez Mr Puissant et le bassin).

### Éclairage

- Eclairage manquant au bout de la zone de Renevier et sur RN90. Nous nous rapprochons de Citéos.

### Toilettes publiques

- Les toilettes publiques au stade sont dans un état lamentable. Suite à des actes de vandalisme, les toilettes du stade ont été rénovées : installation de cuvettes en inox, éclairage et peinture refaits, installation d'un système avec verrouillage automatique sur une certaine plage horaire pour éviter les incivilités de nuit. Ces toilettes sont nettoyées une fois par semaine. La mairie projette d'installer des toilettes publiques supplémentaires au centre du Village et sur la place Lanhouarneau courant 2023/2024.

### Lavoirs

- Les lavoirs ne sont pas entretenus. Les services techniques municipaux ont la charge de leur entretien. Une campagne de nettoyage a été réalisée en 2021. Un contrôle de tous les bassins sera effectué cette année afin de prendre les mesures de remise en état nécessaires.

## PLU

- Lors de la dernière révision en 2015, notre surface de terrains à construire est passée de 44 à 9 hectares pour respecter le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), visant à densifier le bourg et éviter de prendre sur les terrains agricoles. Nous allons devoir faire un état des lieux du reste des terrains à construire afin de voir si des déblocages de terrain nous seront autorisés. Si tel est le cas, nous lancerons une modification du PLU.





## DIVERS et CIVISME

- **Fibre :**  
C'est Isère Fibre qui est en charge du déploiement de la fibre. Nous avons rencontré son Directeur régional et lui avons remonté les problèmes rencontrés sur la commune afin qu'une réponse soit apportée aux habitants concernés.  
Visiblement les soucis techniques du déploiement ne permettent pas de garantir des délais rapides d'accès à la fibre partout en Isère.  
Une solution alternative « temporaire » est proposée au déploiement de la fibre (voir article page 5).
- **La collecte des déchets ménagers**  
La collecte dans le village dépend du Sibrecsa. Elle est actuellement en porte à porte. Aujourd'hui, aucun point de collecte collectif ne peut donc être installé pour ce type de déchets.  
Des discussions avec le Sibrecsa auront lieu en septembre.
- **Poubelles de ville**  
Des poubelles (mobiliers urbains) seront mises en place à différents endroits dans le village.
- **Bancs**  
Des bancs seront installés sur la place au centre village et dans l'impasse de la Cuiller.
- **Vélos**  
Un râtelier à vélos sera installé dans le centre du village.
- **Déjections canines :**  
Nous allons de nouveau tester la boîte distributrice de sacs à déjections au niveau du cœur du village, en espérant que les sacs ne seront pas pillés pour d'autres usages comme cela a été le cas par le passé.
- **Aboiement de chiens :**  
En cas de gêne récurrente, il est conseillé dans un premier temps, d'aller à la rencontre du maître du chien pour trouver un arrangement à l'amiable. Si aucune solution n'est trouvée, il faut faire appel à la gendarmerie. Une médiation pourra être mise en place.
- **Chats errants :**  
La personne qui repère un chat errant peut passer chercher un bon en mairie puis se rendre dans un cabinet vétérinaire partenaire afin qu'il soit stérilisé.
- **Maison Bèque :**  
Le PPRI a classé la maison Bèque en zone inondable. Nous avons toutefois été autorisés à la rénover pour un usage uniquement associatif sur les salles du bas. Nous avons interdiction d'utiliser les salles à l'étage.
- **Ancienne bibliothèque**  
Le Conseil municipal a décidé de vendre les murs.
- **Carrière :**  
Une Commission Locale d'Information et de Suivi (CLIS) est en place. Des analyses environnementales sont réalisées régulièrement et montrent que les normes sont respectées.
- **Fleurissement du village :**  
Nous réfléchissons pour cet automne au fleurissement avec le CAUE et nos agents techniques.
- **Maison intergénérationnelle**  
Elle sera construite dans le village et située derrière le parking de la place des écoles. Elle sera de ce fait proche des commerces.

## DECHETS VEGETAUX

(Voir Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains page suivante).

- La commune paie pour avoir accès aux déchetteries du Grésivaudan. La plus proche est à Pontcharra. Les déchets végétaux ne sont donc pas de la compétence de la commune.

Nous vous informons par ailleurs que le Grésivaudan encourage le broyage de végétaux comme l'un des moyens de réduction des déchets verts, de valorisation de la matière organique et d'alternative au brûlage de déchets verts interdit depuis 2011. La Communauté de Communes du Grésivaudan a donc instauré un dispositif d'aide envers les particuliers pour l'achat de broyeurs. Retrouvez les informations sur <https://www.le-gresivaudan.fr/911-investissez-a-plu-sieurs-dans-un-broyeur.htm>

Nous en appelons au civisme des citoyens afin qu'aucun dépôt sauvage ne soit effectué.



## ARTICLES DE LOI DU CODE CIVIL SUR L'OBLIGATION DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

### POUR LE VOISINAGE

#### Plantations (haies, arbres, arbustes...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

#### Distance par rapport au terrain voisin

La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Un arbre respectant ces règles peut néanmoins occasionner un trouble de voisinage (en raison par exemple de l'ombre qu'il procure à votre terrain). Il est alors possible de demander à votre voisin d'élaguer ou d'abattre l'arbre, à condition de prouver que vous subissez un trouble réel, excessif et anormal dans votre environnement. Si vous n'obtenez pas gain de cause, vous devez faire appel à un conciliateur de justice puis faire un recours auprès du tribunal judiciaire (Conciliateur de justice ou Tribunal judiciaire).

#### Si cette distance n'est pas respectée

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

Il doit adresser au voisin dont les plantations ne respectent pas les distances légales un courrier en recommandé avec accusé de réception.

En cas de refus du voisin, il faut avoir recours à une démarche amiable à l'aide d'un conciliateur de justice (procédure gratuite) ou d'une médiation (démarche payante) ou d'une procédure participative (démarche payante avec recours à un avocat). En cas d'échec, il faut saisir le tribunal du lieu où se situe le terrain.

#### Plantations existant depuis au moins 30 ans

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, mais qu'elles sont situées :

à moins de 0,5 mètre de la limite de propriété, ou sont situées entre 0,5 mètre et 2 mètres de la limite de propriété et dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans, alors seule une démarche amiable (recherche d'un accord) peut être envisagée auprès du voisin.

#### Entretenir les plantations

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour obtenir gain de cause, il faut saisir le tribunal du lieu où se situe le terrain.

#### Cueillette

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

#### Textes de référence

Code civil : articles 653 à 673

Obligations relatives aux plantations : articles 668 à 673

### POUR LA COMMUNE

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

#### Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. **Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.**

- il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

- au dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

- la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux.



# COMMISSIONS

## Travaux

### CHANTIER CŒUR DE VILLAGE



La première tranche de la Chrysalide comprenant l'école primaire, l'Espace jeunes et la bibliothèque a enfin été terminée le 8 décembre dernier. Ces nouveaux espaces font la joie des élèves, des jeunes, des enseignantes ainsi que des agents, bénévoles et adhérents de la Bibliothèque.

Depuis le 14 février dernier, la deuxième tranche du projet a commencé avec le démontage de l'école provisoire, suivi de la plantation d'arbres afin d'apporter de l'ombre sur la place et bientôt l'aménagement du parking qui comptera 60 places.

Avec ce parking, nous visons à orienter majoritairement le flux des véhicules vers la route départementale D590a et de privilégier les déplacements doux dans le centre du village. Cette deuxième tranche devrait se terminer début Juin.

La troisième tranche pourra ensuite être lancée. Elle comportera la mise en sens unique de la rue du Fort.

Des trottoirs vont être aménagés jusqu'à la halle, un marquage au sol pour piétons sera réalisé jusqu'à l'école maternelle. La fin des travaux début juillet mettra fin au chantier Cœur de village.

S'en suivra la réfection de la chaussée de la Grande Rue, du rond-point de la Maison Bègue jusqu'au début de la rue de la Croix pour se raccorder sur la rue du Fort. Ce dernier gros chantier se fera fin août pour éviter de perturber les transports scolaires.

### LES AUTRES PROJETS

• **Pôle médical** : les professionnels de santé que nous avons rencontrés en 2019 sont toujours prêts à s'engager à nos côtés pour garantir la réussite de ce projet. Ce regroupement de professionnels assurera les meilleurs services d'imagerie aux patients et 3 à 4 médecins / infirmières. Ce projet comportera également 3 logements. Le permis d'aménager a été déposé. Le permis de construire sera déposé prochainement par les porteurs de ce projet.

• **Maison inclusive** : Le projet est toujours d'actualité. Cette maison inclusive sera située à l'endroit de l'ancienne école élémentaire préfabriquée. C'est une solution alternative aux maisons de retraite qui proposera des studios à nos aînés dans un environnement convivial.

• **Fort Barraux** : La commission du Fort va travailler sur le plan pluriannuel à 5 ans. L'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes et notre commune ont signé et validé ce plan exceptionnel de "Préservation et mise en valeur du patrimoine". Deux millions d'euros ont été insufflés en 2019. La commune a relancé tous les partenaires afin d'avancer sur ce dossier.

• **Projets privés** : Deux projets privés ont été déposés (phase d'instruction) dans le secteur de la Gache : Un projet de micro-crèche et un groupement de médecins spécialistes.



## Scolaire

### LES PARENTS D'ÉLÈVES ONT VISITÉ LA CHRYSALIDE

Après plus de 2 ans de travaux, le nouvel ensemble jeunesse du village ouvrait ses portes et une nouvelle ère pouvait débuter. Chacun, corps enseignant comme élèves, devaient alors s'approprier les lieux et découvrir un outil flambant neuf et des plus fonctionnels. Aujourd'hui, 6 mois plus tard, tous sont heureux de pouvoir enseigner et apprendre en son sein. C'est en tous les cas ce qui est ressorti de la visite à laquelle étaient conviés les parents d'élèves. Par groupe, ces derniers allaient en effet découvrir les différents équipements d'une école au sein de laquelle l'ancien bâtiment a été conservé, comme pour mieux se rappeler l'histoire de ce lieu.



Organisée et dispensée par l'équipe périscolaire et les institutrices, cette visite allait tout à la fois impressionner et reconforter des parents qui dès lors savent que leurs enfants ont à leur portée tous les éléments pour réussir une bonne scolarité.

Venait ensuite un temps d'échange et de partage autour du verre de l'amitié avec les élus présents parmi lesquels le maire Christophe Engrand.

Place désormais à la dernière ligne droite d'une année scolaire particulièrement mouvementée mais d'ores et déjà réussie grâce à ce nouvel écrin du savoir !

## Périscolaire

### Nouveauté !

À partir de la rentrée scolaire 2022-2023, la commune se modernise avec la mise en place d'un portail famille. Plus besoin de tickets de cantine à acheter en mairie !

L'inscription à la cantine, garderie, étude et espace Jeunes se fera depuis chez vous par internet.

Les inscriptions et les annulations du périscolaire et espace jeunes seront gérées informatiquement par vous, via le portail famille.

Nous vous communiquerons toutes les informations utiles lors d'une réunion de présentation qui aura lieu en salle du conseil municipal jeudi 16 juin à 18h30.

### CARNAVAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, le beau temps était au rendez-vous. Les carnavaliers ont pu chanter et danser dans la cour de l'école devant des parents venus les regarder !

Les déguisements étaient tous plus beaux les uns que les autres.

Les maîtresses et les Atsems étaient aussi déguisées pour le plus grand plaisir des enfants.



## CCAS

### REPAS DE PRINTEMPS

Ce 27 mars, après 2 années de Covid, les élus et le Conseil Municipal Jeunes ont accueilli nos aînés pour le repas de printemps salle Vauban.

Les 94 convives se sont régalés des mets élaborés par Loïc Chichignoud traiteur à Barraux : rien ne manquait pour que la fête soit réussie.

Le Maire, dans son discours, a remercié tous les participants qui avaient répondu présents pour la reprise du repas de printemps 2022. Il a rappelé que ce moment de partage et de convivialité était un moyen de dire à nos aînés qu'ils représentent notre mémoire collective, qu'ils ont un rôle de transmission des savoirs et des expériences, et qu'à ce titre, ils méritent toute notre attention.



Puis, a eu lieu la traditionnelle remise de cadeaux aux doyens de salle. Il s'agit de Gisèle Grand et Gilbert Garéché qui ont été honorés.

Bavardages, rires, souvenirs et anecdotes allaient bon train, le tout ponctué de musique.

Nul doute que rendez-vous est pris pour l'an prochain !

Nous remercions tous ceux qui contribuent à faire de ce jour un moment privilégié, riche en amitié :

- Les employés communaux qui, avec l'aide du CMJ, ont assuré le service avec bonne humeur et professionnalisme.
- Les bénévoles du CCAS qui ont préparé la salle, dressé le couvert et fleuri les tables.
- Le groupe Mario et Marcel qui a assuré l'ambiance. Valses, tangos, madisons, rock... ont ponctué ce bel après-midi et ont permis à certains de faire quelques tours de piste.



Gisèle Grand, doyenne de salle



Gilbert Garéché, doyen de salle



Le CMJ venu en renfort



Loïc Chichignoud, les bénévoles du CCAS et les agents

## FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

### Les mamans et les papas du village mis à l'honneur

Après 3 ans d'interruption due à la Covid 19, c'est une belle tradition qui a revu le jour ce dimanche 22 mai à Fort Barraux, celle d'honorer les mamans mais aussi les papas de notre village.

Sur l'estrade de la salle Vauban le maire Christophe Engrand, entouré de nombreux élus, a tout d'abord tenu à saluer les bénévoles du CCAS mais aussi les services techniques pour la préparation de cette belle fête. « Être parent est la plus belle fonction qui nous est donnée avant un jour de devenir grand-parent... Il faut beaucoup d'amour devant ces petits mais cet amour ils nous le rendent bien ».

Puis, c'est en chanson que s'est poursuivie cette célébration des parents. Une chanson d'amour interprétée par les petits de maternelle sous la direction de Laurence Rossi, directrice de l'école et future retraitée. Un beau moment d'émotion partagée par l'ensemble de l'assistance avant que tous ne se retrouvent autour d'un magnifique buffet et que chaque maman reçoive une belle plante en cadeau.



## Communication

La commission communication s'est mise en place peu de temps après les élections municipales afin de rétablir la communication entre la commune, les associations, les professionnels et les Barraulins.

Après plus d'un an et demi sans parution, notre priorité a été de relancer l'édition du journal municipal. Notre objectif est d'assurer une publication du petit Barraulin sur un rythme de trois numéros par an. Nous espérons que vous avez apprécié les premiers numéros.

Après la présentation des équipes municipales, des commerçants et la diffusion des actualités de nos associations, nous souhaitons ouvrir la publication aux professionnels installés sur la commune.

En parallèle du petit Barraulin, nous avons ouvert deux nouveaux chantiers.

Tout d'abord, nous avons lancé la refonte du site Internet de la commune. Nous souhaitons remettre à jour les contenus des différentes rubriques, renforcer la convivialité du site et permettre des échanges plus dynamiques vers les Barraulins tout en continuant bien entendu à y associer la vie associative, sportive et culturelle.

En parallèle, nous souhaitons mettre en place une application mobile. Nous avons étudié les différentes solutions techniques possibles et nous avons choisi d'utiliser l'application "Intramuros". Notre objectif est d'être en mesure d'envoyer des alertes en temps réel vers les habitants de Barraux (coupure d'eau, route barrée, etc) et de pouvoir communiquer de façon plus directe l'agenda des événements sur la commune.

Si vous avez des suggestions à transmettre à la commission communication, n'hésitez pas à les envoyer à l'accueil de la mairie : [accueilmairie@mairie-barraux.fr](mailto:accueilmairie@mairie-barraux.fr)



## Cadre de vie

### Marché hebdomadaire

Depuis le 27 janvier, le marché hebdomadaire s'est installé sur la place de la nouvelle école face à la Chrysalide.

Un précieux soutien pour les commerçants, facilitant également la vie des habitants et notamment des aînés.

A la fois convivial et pratique pour les emplettes, le marché de Barraux renforce l'animation commerciale et la personnalité de notre commune.

Lors de notre mandat précédent, à la demande de quelques habitants, nous avons mis en place un marché hebdomadaire à Barraux. Celui-ci était situé sur le parking à côté du bureau de tabac avec seulement 2 commerçants.

Nous souhaitons le développer, le faire évoluer et le dynamiser pour le bien de tous les Barrolins.

**Voilà chose faite puisque ce sont désormais 7 commerçants qui vous attendent tous les mercredis matins de 8h à 12h30.**

En complément de Gaël le primeur et Sophie la fromagère, fidèles depuis plusieurs années, vous trouverez Benjamin le rôtisseur, Jean-Romain le boucher, Marc le vendeur de produits régionaux, Stéphane le vendeur de tourtons et Luca avec ses pâtisseries fines maison.

D'autres marchands souhaitent nous rejoindre. Nous étudions toutes les demandes !!!

Le plus, face au marché, Alice vous accueille dans son magasin "l'Ecil Ange Epicerie". En haut de la rue du fort, Patrick "Bar tabac presse loto" est l'endroit pour vous reposer et vous désaltérer. La boulangerie "La Barroline" tenue par Stéphane est à 20 m. Profitez-en pour déposer vos retouches de vêtements chez Dolorès ou vous faire coiffer chez Maëva.

**Le marché est un vrai lieu social et d'économie populaire.**

Tous les commerçants sont unanimes pour nous dire que notre marché est super, et tous veulent jouer le jeu pour le faire perdurer.

**Beaucoup de Barrolins ont pris l'habitude de venir régulièrement faire leurs emplettes, pourquoi pas vous ?**

Pour aider à la mise en place du marché et aux rencontres entre habitants, la municipalité a décidé d'offrir le café, thé ou tisane à tous les personnes présentes jusqu'à la fin de l'été.

**Venez au marché, la convivialité est de mise.**

**Nous espérons vous y rencontrer très nombreux.**



## Culture

La commission n'a eu de cesse de rencontrer diverses associations, restaurateurs, ainsi que les écoles... afin que la culture soit un formidable outil pour créer un lien entre les habitants.

**Nous avons organisé à ce jour plusieurs manifestations :**

- **Concert et exposition** (au restaurant le Jardin de Merlin)

- **Conférence sur les glaciers en Savoie** (salle du conseil),

- **Conférence à Fort Barraux pour la journée de la femme** (en collaboration avec la mairie de la Buisnière),

- **Journée astronomie** en collaboration avec les écoles maternelle et élémentaire qui ont eu l'occasion en journée, d'étudier le système solaire, avec en soirée à Fort Barraux, la découverte et l'observation des étoiles. À cette occasion le Sou des écoles a tenu la buvette.

- **Rock des années 60 "Les Creatles en concert"** le jeudi 12 mai à Fort Barraux, en collaboration avec la Fnaca.



### NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS EN PAGE AGENDA

Pour l'avenir, l'équipe culture organisera les prochaines manifestations à la fois au Fort Barraux et dans le village.

S'agissant néanmoins de ne pas pénaliser les locations du Fort à Barraux le week-end, nous avons le projet d'essayer d'organiser des programmations les jeudis soirs, appelés « **les jeudis du fort** ».

Ainsi de mars à octobre, nous souhaitons proposer de la diversité au Fort et dans le village. Dès septembre 2022, un programme culture sera mis en place.

Bien sûr, la commission culture reste ouverte à toute autre proposition de votre part.

## Jeunesse



Les élections du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) se sont tenues le mardi 8 février 2022 en mairie de Barraux. 11 jeunes se sont portés candidats et ont été élus à la majorité.

De gauche à droite :

- Léane BIDAUT, CM2 • Thomas ROMANET-PERROUX, 6e
- Héra DELPLANQUE, CM1 • Monica CHOPLAIN, CM2
- Faustin TEMPLIER, CM2 • Bidaut VICTOR, 4e
- Antoine ORTEGA, CM1 • Jules BALMAIN, 4e
- Coline JADIS, 6e



COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE REUNION DU 12/04/22

Un tour de table a été effectué pour que chacun donne son avis sur une association à aider :

- **L'association Petit Prince et la SPA ont été retenues :**  
L'association Petit Prince est une association nationale et ressemble à l'action que nous avons menée avec le précédent CMJ. Compliqué d'être sur le terrain car les événements organisés sont régionaux, nationaux.  
La SPA serait plus appropriée car locale. Nous pourrions aider de différentes façons (collecte de couverture, nourriture, collier, etc... et également don). Une personne de l'association pourrait intervenir pour expliquer et échanger avec les élus.

- **La formation secourisme :**  
**Les idées n'ont pas manqué :**

- Visite d'une caserne
- Simulation d'accident
- Numéros importants à connaître
- Formation premiers secours

Pour répondre aux questions posées, une intervention est programmée avec les pompiers lors du prochain CMJ.

- **Point sur le repas du printemps**

Tous les participants ont été ravis d'accueillir, et d'échanger avec nos anciens. Et le retour de nos aînés a été très positif.

**En divers :**

- La commission culture a pour projet d'organiser un Thé dansant. voir comment le CMJ pourrait se joindre à eux.
- Organiser un après-midi loto avec les anciens.
- Le CMJ de la commune de Cabrières d'Avignon aimerait échanger avec notre CMJ, à voir pour faire une Visio dans un premier temps pour se présenter.

## ARTIFLETTE

Mercredi 6 avril a eu lieu une nouvelle « Soirée Pétilante » organisée par la Compagnie Artiflette. Le fort Barraux a accueilli le chanteur nantais Gabriel Saglio pour son Concert « Lua ».

Pour l'occasion, l'équipe de la compagnie Artiflette, avait investi le Fort dès le matin pour y installer une ambiance festive et chaleureuse.

180 personnes sont venues pour le concert. Le public a pu profiter dès 18h des espaces extérieurs, de grands jeux en bois, de la buvette et des délicieux Wraps maison de « Chez Marinette ». Quand le temps s'est rafraîchi, chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous dans la salle Vauban, grâce à la générosité de Gabriel Saglio et de ses musiciens qui ont fait vibrer et danser un public heureux d'être à nouveau réuni autour de la musique.



*L'interprétation de ce chanteur français à la voix caractéristique venant rencontrer les influences du Cap Vert, de l'Angola ou encore de la Guinée Bissau, avec des textes humanistes, au croisement de la chanson française et de la World musique a été fort appréciée !*

Un beau moment de partage et de convivialité !

Au printemps, la Cie Artiflette continue à tourner ses 7 spectacles dans la France entière.

Retrouvez toutes nos dates : [www.artiflette.com](http://www.artiflette.com)



## BARORANDO

Barorando a repris ses activités.

Outre la randonnée, nous avons eu l'occasion de nous retrouver pour des moments festifs.

- En Novembre, un apéritif dinatoire a permis la rencontre des nouveaux et anciens adhérents.
- En décembre, nous avons eu la joie de retrouver le marché de Noël sous la nouvelle halle de la place de l'école. La vente de hot-dogs et frites a été un franc succès !
- En Janvier, notre traditionnel rendez-vous de la galette des rois n'a malheureusement pas pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire.

Barorando, c'est non seulement des moments festifs mais c'est aussi la randonnée hebdomadaire et des séjours plus ou moins longs.

- Un premier voyage à destination de LAMOURA (Jura) a réuni 21 marcheurs
- puis un second fin avril vers AGAY pour 46 randonneurs.



Voyage à Lamoura



Voyage à Agay

## FNACA

Après notre réunion Retrouvailles du 2 mars 2022 à la maison Bèque, nous avons pu faire des projets :

**19 mars :** Journée commémorations pour ce 60<sup>e</sup> anniversaire.

Surprise d'Annie, notre ex-trésorière, pour la dépose d'une plaque souvenir en l'honneur de son mari, Lucien Graux, au cimetière de Barraux. Puis repas préparé par Loïc traiteur.

**3 mai :** Sortie en car d'une journée à Lyon, ouverte à tous, 30 participants : visite de la Maison des Canuts, déjeuner dans un bouchon, Fourvière en funiculaire et théâtre romain, soirée casse-croûte salle de la Gache. Même jour à 19h une réunion d'informations pour le séjour Grand Est.

**8 mai :** Participation aux cérémonies de La Buissonnière, Chapareillan et Barraux.

**Dimanche 15 mai :** Participation au Congrès Départemental à Beaurepaire.



## PROJETS À VENIR :

**Dimanche 3 juillet :** Barbecue annuel au fort pour tous les adhérents et sympathisants.

**Vendredi 20 septembre à 10h :** Grand moment salle de la Gache : notre réunion de secteur du Haut Grésivaudan, 60 personnes attendues dont des responsables de notre secteur. Un repas s'ensuivra.

**Du Dimanche 16 au Samedi 22 octobre :** Séjour dans le Grand Est, encore quelques places de libre, séjour ouvert à tous, amis, habitants, associations, renseignements auprès de Pascale Colombo au 06 32 05 81 23.

**Au programme :** Le Hartmannwillerskopf - le plan incliné - la cristallerie Lehrer - le Rocher de Dabo - une croisière déjeuner sur le Rhin - les citadelles de Neuf-Brisach et Belfort - le Mont Ste-Odile - village alsacien - brasserie artisanale etc...

**11 novembre :** Participation aux cérémonies La Buissonnière, Chapareillan et Barraux.

**Samedi 3 décembre :** Assemblée générale à 11h salle de la Gâche

**Samedi 10 décembre :** Marché de Noël sous réserve confirmation date.

## LES ENFANTS DE BAYARD

### Concert de Printemps

Quel plaisir, pour les musiciens de l'Harmonie Les Enfants de Bayard, d'avoir pu réinvestir la salle Vauban pour son traditionnel concert de Printemps.

Pour cette reprise, la première partie a été assurée par l'ensemble de Jazz de l'école de musique de Pontcharra, sous la direction de Cédric Bachelet, ce qui a permis aux musiciens de se lancer dans l'improvisation !

La seconde partie a débuté très solennellement par l'hymne Européen, l'harmonie souhaitant ainsi marquer sa solidarité avec le peuple Ukrainien. Puis ce fut un choix de morceaux très joyeux, léger et enlevé, que le chef Thierry Gagneux avait choisi, afin d'offrir au public venu très nombreux, une soirée musicalement très festive.

L'harmonie a retrouvé les mélomanes le 14 Mai au Coléo pour son Gala Annuel et vous donne rendez-vous le 18 Juin au Parc St Exupéry pour la fête de la musique.



## AMICALE BOULES

Voici les dates de nos concours pour 2022.

Tous les concours sont primés du premier au dernier en système Aurard.

Venez nous rejoindre pour des moments de détente et toujours dans la bonne humeur.

**Renseignement au 06 13 52 25 12**

**Concours passés :**

**Samedi 16 avril :** Gratier

**Samedi 7 mai :** Perin

**Samedi 28 mai :** Amicale

**Prochains concours :**

**Samedi 25 juin :** Com. et artisans

**Samedi 9 juillet :** Municipalité

**Samedi 30 juillet :** Borgey

**Samedi 13 ou 15 août :** Guinguette

**Samedi 27 août :** Fostier

**Samedi 17 septembre :** Amitié



## MJC /MPT

### Des changements à la MJC !

A la mi-décembre, la MJC a intégré ses nouveaux locaux dans le bâtiment de la Chrysalide, à côté de l'espace jeunes. Ce lieu nous permet de travailler sur les divers dossiers en cours.

Depuis de longs mois, nous travaillons sur un projet d'envergure qui permettra de répondre aux besoins de nos adhérents.



Charles, Cécile, Raphaël, Jean-Baptiste, Walter, Nora et Alexandra

Après réflexion et concertation, nous avons choisi le logiciel **Pep's up**, outil destiné à la gestion d'associations, et spécialisé pour les MJC. Il nous facilitera la tâche des adhésions et paiements, la comptabilité, la communication avec nos adhérents, et met à disposition un site internet ([www.mjcmpt-barraux.fr](http://www.mjcmpt-barraux.fr)). Nous mettons tout en forme pour une mise en service au cours de l'été. Bien entendu, en ce début de nouvelle saison, nous serons là pour accompagner nos adhérents vers ce changement.

Malgré tous ces projets, nous ne perdons pas de vue la préparation de la saison 2022-2023, et nos bénévoles s'activent déjà pour cette nouvelle campagne afin de satisfaire les plus jeunes, les ados, les actifs et les seniors. Dans ses préparatifs, l'équipe de la MJC se tient à l'écoute de vos besoins, et si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à nous solliciter et nous faire des suggestions.

## DON DU SANG

### Les CE2/CM1 et CM2 sensibilisés au don de sang

Chaque année en France un million de personnes sont soignées grâce aux donneurs de sang. Pour ce faire, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour, que ce soit lors de collectes mobiles ou bien directement dans les centres de transfusions, le tout géré par l'Etablissement Français du Sang.

### 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France

Mais pour aider médecins et infirmières lors de ces collectes, et plus précisément celles organisées au sein de communes telles Barraux ou Chapareillan, il faut des bénévoles répartis en amicales, d'où l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chapareillan et Barraux. Et ce sont justement 3 d'entre nous à savoir André Perin (président), Patrick Desay (secrétaire) et Walter Rossi (secrétaire adjoint) qui, accompagnés de Janine Barbier, présidente de l'UD 38, sont intervenus le 6 mai dernier au sein des classes de CE2-CM1 et CM2. Le but, sensibiliser les enfants au don de soi et leur donner la mission d'être les messagers de cette belle et noble cause auprès de leurs parents et autres adultes proches. Ainsi, tout au long de cette intervention, devant un auditoire des plus réceptif et visiblement touché par cette cause, nos bénévoles ont tenté



d'expliquer l'importance que représente le sang dans l'organisme mais aussi son rôle. Un rôle prépondérant puisque le sang transporte l'oxygène, les nutriments, les anticorps et plusieurs sortes de globules. Après la présentation un échange s'en suivit au cours duquel les élèves ont pu poser toutes sortes de questions qui grâce à des réponses simples et concrètes en feront peut-être de futurs donneurs. C'est en tous les cas le but de cette démarche voulue et mise sur pied par notre amicale et nous voulons remercier les enseignantes pour leur contribution mais aussi les élèves qui ont su, malgré leur jeune âge, se sentir concernés par cette cause.



### Zoom sur... la sophrologie

Sylvie Pent, diplômée de l'institut de sophrologie de Rhône alpes dispense ses cours de sophrologie depuis l'année dernière (jeudi soir 20h-21h). « La sophrologie permet de travailler sur la gestion du stress et de se connaître plus finement. L'idée est de donner au cerveau, une information de bien être qu'il va enregistrer » explique la professionnelle. Durant les séances, Sylvie Pent commence par consulter « la météo » des participants en faisant un retour de la semaine écoulée. Puis elle enchaîne avec les exercices et termine la séance en demandant aux participants de revenir sur leurs sensations.

## LES PENELOPES

La reprise des manifestations de l'association s'est faite par notre **EXPO-VENTE de Novembre** à la Maison Bèque.

Puis en Mars, au Fort, notre **PUCIER DES COUTURIERES ET DES LOISIRS CREATIFS** a remporté un très vif succès. Les exposants étaient ravis de pouvoir présenter leurs stands devant les nombreux visiteurs, curieux et intéressés.

L'**EXPO-VENTE du mois d'Avril** a, elle aussi, été très fréquentée tout au long de la journée.

Après nos deux derniers ateliers de Mai et Juin, nous nous retrouverons dès le mois de Septembre à la Maison Bèque.

**Inscription et contact :**  
[assoc.lespenelopes@gmail.com](mailto:assoc.lespenelopes@gmail.com)



Lors du Pucier des couturières



## ARTIS 2022 - DES ARTISTES À BARRAUX

Depuis plusieurs années l'association ARTIS bénéficie de salles mises à sa disposition par la mairie au fort Barraux et pourtant elle reste en partie méconnue des barrauxins. Sa vocation est de faire connaître et valoriser des artistes plasticiens tant professionnels qu'amateurs, mais aussi de favoriser l'accès à la culture et d'animer le territoire du Grésivaudan au cœur d'un monument historique.

### Artis organise régulièrement des expositions au fort Barraux :

- au printemps et à l'automne, durant 3 week-ends successifs aux dates suivantes :
  - du 22 avril au 8 mai "ENVIE D'AILLEURS"
  - du 13 mai au 29 mai "ECHOS SENSIBLES"
  - du 3 juin au 19 juin "QUATRE PEINTRES OU DESSINATEURS"
  - du 9 au 25 septembre "VARIATIONS"
  - du 30 septembre au 16 octobre "RETROSPECTIVE AYMARD LE FORESTIER DE QUILLIEN"
- et LES AUTOMNALES DU FORT les 14, 15 et 16 octobre.

Le rayonnement d'Artis s'étend aussi grâce à des manifestations telles que les portes ouvertes, le fort insolite (dates à définir), Artis Hors Murs, des cours et des stages qui sont régulièrement proposés et dont les dates figurent sur le site d'Artis [artis-barraux.com](http://artis-barraux.com)

**N'hésitez pas à soutenir les artistes en venant découvrir leurs œuvres pendant les week ends d'exposition et si cela vous tente de participer à la vie de l'association.**

**Toute adhésion est bienvenue !**



## JUMELAGE

Après deux années sans avoir pu se retrouver, nous allons accueillir les adhérents du comité de jumelage de Lanhouarneau (Bretagne) entre le 14 et le 18 juillet.

Diverses activités sont en préparation. Nous vous donnerons le programme, vous pourrez vous joindre à nous. L'apéritif de bienvenue sera ouvert à tous.

Le dimanche 4 septembre, les adhérents se retrouveront autour du barbecue annuel.

Le dimanche 11 septembre, nous organisons le traditionnel vide-greniers. Nous sommes soutenus par l'association des compagnons de la marche. Nous occuperons le nouveau site "cœur de village". **Nous vous attendons nombreux.**

